Causerie sur le théâtre

Autor(en): **E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-177936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

teurs de Lausanne défilent sur la scène et s'arrangent en demi cercle. — Tout à coup le gaz, jusque là d'une clarté vague et terne, inonde la salle de lumière. Quelques coups d'archet, quelques légers pincements de cordes, quelques doux roucoulements de flûte forment un murmure musical qui annonce qu'on cherche le ton. Puis tout se tait, et le joyeux groupe attaque à grand orchestre, avec une vigueur et un ensemble parfaits, la *Polonaise* de Bartholomäüs. La joie rayonne dans l'auditoire, et c'est à peine s'ils peuvent attendre la fin du morceau, les applaudissements empressés de ce public lausannois depuis si longtemps privé de délassements artistiques, de ce public qui, soupirant après un théâtre, regarde sans cesse vers l'horizon municipal en s'écriant : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

Voilà le début de la *Société philharmonique*, mardi soir, dans son premier concert.

Le trio de *Guillaume Tell*, exécuté avec beaucoup de verve et d'ampleur par des voix jeunes, sonores et pures, a enlevé tous les suffrages, et le succès de la soirée ne devint que plus brillant lorsque cette belle voix féminine que nous aimons tous entendre vint y ajouter son charme.

Espérons que l'accueil fait à ce premier concert se renouvellera pour ceux que nous promet encore la société philharmonique, société qui, par son heureuse initiative et tous les soins qu'elle met à nous procurer des récréations aussi attrayantes, a droit à notre sympathie et à nos encouragements.

L. M.

Causerie sur le théâtre.

On s'est beaucoup préoccupé à Lausanne et l'on s'y préoccupe encore de la question de savoir si nous aurons ou non un théâtre.

En attendant la solution de ce problème, et faute d'un drame émouvant, d'un gai vaudeville ou d'une désopilante comédie, nos lecteurs de la capitale accueilleront peut-être avec intérêt quelques détails sur l'origine du théâtre, sa naissance et ses développements.

Les documents manquent, en général, pour déterminer sûrement à quelle époque remonte l'art dramatique.

Les Orientaux, avec leurs mœurs casanières et leur caractère contemplatif, dûrent être peu enclins aux représentations scéniques. Les Grecs, par contre, vifs et spirituels, et parmi eux, les Athéniens, furent, en instituant leurs *jeux*, les véritables créateurs du théâtre.

La tragédie vint d'abord, et fut suivie de la comédie, qui attaqua les abus et ne ménagea ni les hommes ni les dieux.

Les théâtres, en Grèce, étaient, après les temples, les principaux édifices, car le spectacle faisait partie intégrante du culte. Toute grande ville avait son théâtre. D'abord construits en bois, ce ne fut que plus tard que l'on vit s'élever des théâtres en pierre. Le théâtre de Bacchus, au pied de l'Acropole, offrait la vue de la mer; une partie de rochers formait la scène. Il pouvait contenir 30,000 spectateurs et servait aussi aux assemblées populaires. Comme il était découvert, on n'y allait qu'avec des manteaux pour se garantir du froid ou du soleil.

Chez les Romains, la pantomime fut longtemps le seul divertissement théâtral, mais fut peu goûtée par le peuple, jusqu'à l'apparition de Pylade et de *Bathylle*, pantomimes fameux qui remportèrent tous les suffrages.

Les théâtres romains étaient en bois, et les spectateurs s'y tenaient debout. Le triumvir Lépidus fit construire une salle avec des siéges, et Curion, un théâtre qui pouvait se démonter. Celui de Scaurus contenait 80,000 spectateurs. Pompée construisit le premier théâtre en pierre ; ce bâtiment pouvait renfermer 40,000 personnes. Sous les empereurs, les salles de spectacle et la scène étaient ornées de colonnes, dallées de marbres, et dorées tout alentour. On y voyait des arbres, des fontaines et des statues.

Après Auguste, ce protecteur des arts, le théâtre dut faire place au cirque, et les acteurs dramatiques aux gladiateurs et aux bêtes féroces. Mais, plus tard, vers le IIIe siècle de notre ère, Ezéchiel le tragique compose un drame sur *la vie de Moïse*, et au siècle suivant, Jean Chrysostôme, celui du *Christ souffrant*.

Ces pièces prirent le nom de *mystères*.

Voici la liste des principaux drames-mystères du moyen-âge : au VIIe siècle, le *Conflit des vices et des vertus*, d'Isidore de Séville ; au Xe, *Abraham* et *la foi, l'espérance et la charité*, de Rosweide ; au XIe, *les vierges sages et les vierges folles*. De cette époque date *la danse macabre ; le Mystère de Sainte-Catherine*, au XIIe siècle, par Geoffroy-de St-Alban ; au même siècle, *la Résurrection* et *la Venue de l'Antéchrist*.

On y voyait le paradis, l'enfer et le purgatoire ; les villes de Nazareth, Béthléem, Rome et Jérusalem y étaient aussi représentées.

Les effets des machines employées étaient des plus extraordinaires ; elles permettaient de simuler des miracles, des décollations, des tremblements de terre. — En France, sous le roi Charles VI, les *Confrères de la passion* s'associent aux *enfants sans souci*, pour jouer en public des *mystères, farces, soties*, etc.

Plus tard, les *Confrères de la Trinité* achètent une dépendance de l'hôtel de Bourgogne et y construisent un théâtre, autorisés par un arrêt du parlement (19 nov. 1548), sous condition de n'y plus représenter des mystères sacrés, mais seulement des pièces profanes. Mais les confrères, qui portaient le froc, trouvèrent inconvenant de monter sur les planches, et louèrent leur hôtel à des troupes françaises et italiennes. C'est sur cette scène que furent jouées les premières pièces de Rotrou et de Corneille.

Vers 1600, un nouveau théâtre s'éleva au Marais, et subsista jusqu'à la mort de Molière (février 1673).

En 1680, Paris possédait trois théâtres : le *théâtre du roi*, le *théâtre italien* et *l'Opéra*, fondé par Lully. Il en comptait plus de vingt en 1840, et doit aujourd'hui en avoir une trentaine.

Après avoir parlé des Grecs, des Romains et de nos voisins d'outre-Jura, pourquoi ne pas mentionner aussi Lausanne, qui a certes marqué dans les annales du théâtre.

Nous croyons, en effet, que ce fut dans notre ville, à Mon-Repos ou à Beau-Séjour, que *Zaïre*, l'une des meilleures tragédies de Voltaire, fut représentée devant l'auteur pour la première fois. — Autre temps autre mœurs.

E.

Paris, le 6 décembre 1864.

Mon cher *Conteur*,

Je t'ai promis quelques renseignements sur les cours qui sont offerts à Paris aux ouvriers et apprentis ; voici ce que je puis t'indiquer aujourd'hui.

Les adultes ont à leur disposition :

1° Les cours du Conservatoire des arts et métiers ;
2° Les cours de l'*école* du Conservatoire des arts et métiers ;
3° Les cours de l'association polytechnique ;
4° Les cours de l'association philotechnique ;
5° Les conférences de l'association polytechnique ;
6° Enfin, les diverses écoles de la ville de Paris.

Le conservatoire des arts et métiers donne chaque soir, de sept heures et demie à dix heures, trois ou quatre cours dont chacun dure plusieurs mois ; le programme des leçons est cependant dis-